

ALLOCUTION D'OUVERTURE prononcée par Gérard PAINCHAULT,

*Haut Fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie*

Au nom du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui m'a nommé Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie pour l'ensemble du ministère, j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui et d'ouvrir cette onzième Journée du français des affaires.

Les années précédentes, cette Journée avait lieu dans la salle Pierre Mendès France de Bercy, aujourd'hui elle a lieu dans la salle des congrès du 20 avenue de Ségur, où se trouvent plusieurs services du Secrétariat d'État à l'Industrie et je pense qu'il faut y voir un symbole, qui est celui de la fusion du Ministère de l'Économie avec celui de l'Industrie.

Cette fusion est devenue une réalité puisque les textes d'organisation sont parus début novembre, elle l'est aussi en matière de terminologie et d'enrichissement de la langue française puisque, depuis le 20 avril 1998, les deux dispositifs d'enrichissement de la langue française, celui de l'Industrie et celui de l'Économie, ont été unifiés avec la nomination d'un seul Haut fonctionnaire de terminologie pour l'ensemble du Ministère.

Ce nouveau dispositif s'est enrichi puisque, outre la commission de terminologie économique et financière du Ministère de l'Économie, il comprend désormais les six commissions de terminologie et de néologie qui existaient au Secrétariat d'État à l'Industrie et qui sont les commissions des télécommunications, de l'ingénierie nucléaire, de la chimie et des matériaux, de l'informatique et des composants électroniques, des sciences et de l'industrie pétrolière, et, la dernière-née, la commission de l'automobile.

L'extension de notre dispositif d'enrichissement permet ainsi de mieux prendre en compte le français des affaires qui constitue le sujet de cette onzième Journée.

J'en veux pour preuve les travaux de l'an dernier qui ont principalement porté sur le commerce électronique et l'internet. L'un des intervenants, M. Ribs, représentant de la Commission nationale Informatique et Liberté, avait appelé de ses vœux la traduction du vocabulaire de l'internet. Il avait cité notamment deux termes dont il souhaitait la traduction, le terme "cookie" et le terme "applet". Je peux vous dire que ses vœux exprimés l'an dernier sont sur le point d'être comblés puisque trois commissions du dispositif que j'ai précédemment évoqué ont travaillé sur ce vocabulaire : la commission de l'informatique, des télécommunications et celle du Ministère de l'Économie et des Finances et elles ont défini et proposé la traduction de 58 termes du vocabulaire de l'internet.

L'Académie Française vient de faire parvenir son avis sur ces propositions et, par conséquent, ces termes devraient paraître assez rapidement maintenant au Journal Officiel.

Notre dispositif est donc efficace et Mme Magnant, déléguée générale à la langue française, ne me démentira pas si je dis que notre dispositif est l'un des plus efficaces de l'administration française. J'en veux pour preuve que la liste des premiers termes qui sont

parus au Journal Officiel dans le cadre du nouveau dispositif d'enrichissement, introduit par le décret du 3 juillet 1996, a été la liste de la commission économique et financière qui est parue au Journal Officiel le 14 août. M. Campet, qui a beaucoup travaillé sur cette liste, et qui l'a évoquée avec vous l'an dernier, nous en parlera cet après-midi. La deuxième liste, qui est parue le 10 octobre, a été préparée par la commission de l'informatique et la troisième liste à paraître au Journal Officiel sera également une liste d'une commission de notre Ministère, puisqu'elle concernera les carburants, la commission des sciences et de l'industrie pétrolière.

Cette Journée d'aujourd'hui s'inscrit dans ce dispositif d'enrichissement de la langue française et je tiens à féliciter M. Jean Marcel Lauginie, Président de l'association Actions pour promouvoir le français des affaires, et qui organise cette Journée chaque année depuis 11 ans maintenant.

Vos travaux d'aujourd'hui ne manqueront pas d'enrichir les travaux de nos sept commissions et cela se fera d'autant mieux qu'un certain nombre d'experts de ces commissions, et je tiens à les en remercier, sont ici parmi nous cet après-midi, et, par conséquent, seront très attentifs à ce qui se dira.

Je tiens à remercier M. Michel Le Clairche, Directeur de la communication du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui ne pourra assister à cette réunion, mais c'est grâce en effet à son aide et à celle de ses services que cette Journée du français des affaires, comme chaque année, a pu être organisée.

Je tiens enfin à saluer M. Jacques Campet qui doit présenter cet après-midi les équivalents français des termes étrangers parus au Journal Officiel du mois d'août. Il préside en effet la commission économique et financière depuis 1985, et cette commission a élaboré neuf listes de termes, la neuvième liste étant actuellement à l'examen de la commission générale de terminologie, voire de l'Académie Française.

Il m'a fait part récemment de son souhait de passer la main en ce qui concerne ses responsabilités de Président de la commission économique et financière ; il me revient, ainsi qu'au Directeur de la communication, de lui trouver un successeur et ce ne sera pas chose facile. Je tiens en tout cas à le remercier pour tout le travail qu'il a effectué pendant toutes ces années.

Pour conclure, je voudrais dire que moi-même et l'ensemble des commissions que je représente attendons beaucoup de vos travaux d'aujourd'hui et cela d'autant plus qu'y participent, non seulement des jeunes Français, mais aussi des jeunes d'un certain nombre de pays du monde qui ont le français en partage, manifestant ainsi que l'avenir de la langue française est un bien commun et n'appartient pas aux seuls Français. Je souhaite bonne chance à vos travaux.